

# Les forêts, la sécurité alimentaire et la parité: liaisons, diversité et priorités pour l'action



# Les forêts, la sécurité alimentaire et la parité: liaisons, diversité et priorités pour l'action<sup>1</sup>

Document d'information pour la Conférence internationale sur les forêts pour la sécurité alimentaire et la nutrition, FAO, Rome, 13–15 mai, 2013

## Points principaux

- Les systèmes forestiers et agroforestiers ne sont pas dissociés des sexes. Par rapport aux hommes, les femmes sont souvent désavantagées - pour une gamme de raisons culturelles, socioéconomiques et institutionnelles interconnectées - dans leur accès aux ressources forestières et leur contrôle sur ces ressources, et dans la disponibilité d'opportunités économiques.
- Les femmes ont souvent des connaissances hautement spécialisées sur les arbres et les forêts en ce qui concerne la diversité de leurs espèces, leur gestion et leurs utilisations pour divers objectifs, ainsi que des pratiques de conservation. Par rapport aux hommes, les connaissances des femmes tendent à porter plus directement sur la consommation alimentaire et la santé familiales, ce qui est particulièrement important en périodes de crise alimentaire.
- Les femmes tendent à jouer des rôles particuliers dans les chaînes de valeur forestières et agroforestières. Ces rôles ont une forte influence sur leur revenu et, partant, le bien-être et la sécurité alimentaire de leurs familles. Cependant, dans les chaînes de valeur forestière, ils sont normalement négligés par les décideurs et les fournisseurs de services. Le manque persistant de données ventilées par sexe complique encore le problème.
- Autonomiser les femmes dans le secteur forestier peut leur offrir des possibilités de développement importantes et procurer des avantages indirects notables à leurs familles et communautés. Il faudrait renforcer les efforts qui favorisent la participation des femmes aux institutions forestières car elles peuvent contribuer à maximiser les synergies entre le secteur forestier et la sécurité alimentaire au profit de tous.

---

<sup>1</sup> Ce document a été préparé par les fonctionnaires et les consultants de la Division de la parité, de l'équité et de l'emploi rural (ESW) de la FAO, à savoir, par ordre alphabétique, Francesca Guarascio, Nandini Gunewardena, Christine Holding, Susan Kaaria et Libor Stloukal, en collaboration étroite avec Bimbika Bassnet, Carol Colfer, Esther Mwangi, Bronwell Powell et Sheona Shackleton du Centre pour la recherche forestière internationale (CIFOR). et Anne Degrande du Centre mondial d'agroforesterie. Nos remerciements vont aux quatre réviseurs anonymes du Département des forêts de la FAO et à plusieurs collègues de l'ESW pour les commentaires fournis sur une version précédente.

## 1. Introduction

Les forêts et les arbres dans les exploitations sont une source directe d'aliments, de revenu en espèces et d'une gamme d'avantages servant à la subsistance de millions de personnes dans le monde, mais il y a des différences profondes entre les avantages dont jouissent les hommes et les femmes. Par rapport aux hommes, les femmes ont souvent un accès limité aux ressources forestières et aux opportunités économiques dans le secteur forestier en raison des facteurs interconnectés suivants :

- les normes de comportement différentes entre les hommes et les femmes et la perception sociale des rôles des femmes ;
- la discrimination dans la propriété conventionnelle de la forêt, des arbres et de leurs produits, et dans les régimes fonciers ;
- les faibles niveaux d'alphabétisation, d'éducation, d'aptitudes physiques et de compétences techniques ;
- l'accès plus limité aux services comme la vulgarisation et le crédit ;
- le fardeau des responsabilités familiales et de la garde des enfants ;
- les contraintes temporelles et de mobilité ;
- l'accès restreint aux marchés et aux informations sur les marchés ;
- la participation plus limitée des femmes aux institutions rurales, comme les groupes d'utilisateurs des forêts;
- l'association implicite des femmes aux questions domestiques, qui est très répandue dans de nombreuses sociétés agraires aussi bien qu'industrialisées.

Les différences entre les hommes et les femmes dans l'accès aux produits et services forestiers et leur utilisation créent des disparités entre les sexes qui limitent, par exemple, l'accès pour les femmes aux aliments forestiers, au bois de feu et au fourrage pour le bétail; la gestion des forêts ; la commercialisation des produits forestiers et arboricoles, et la participation aux groupes d'utilisateurs de la forêt. Certaines de ces restrictions sont décrites dans le présent document. L'information disponible pour analyser les différences entre les sexes dans le secteur forestier est largement anecdotique (tirée souvent d'études de cas), bien que plusieurs initiatives – y compris le Programme forestier FAO-Finlande et le Programme national de surveillance et d'évaluation des ressources forestières de la FAO – s'emploient à élaborer des indicateurs rigoureux basés sur les sexes pour appuyer les programmes et politiques forestiers.

## 2. Dimensions du lien entre la forêt et la sécurité alimentaire liées à la parité

### *Les aliments forestiers*

La contribution la plus directe des forêts à la sécurité alimentaire consiste dans leur apport aux régimes alimentaires et à la nutrition (FAO, 1992). Les aliments forestiers – feuilles sauvages, fruits, racines, tubercules, graines, noix, champignons, sèves, gommes et animaux forestiers et leurs produits, comme les œufs et le miel – complètent les aliments produits par l’agriculture et ceux tirés d’autres sources. Les aliments forestiers peuvent aider à surmonter les pénuries alimentaires saisonnières et celles dues à des événements climatiques extrêmes, à des catastrophes naturelles, aux conflits d’origine humaine et à d’autres chocs (Arnold *et al.*, 2011).

Wan, Colfer et Powell (2011) ont démontré que la répartition par sexe des travaux agricoles et de la production alimentaire, combinée au fait que les femmes ont souvent moins d’autres activités rémunératrices que les hommes, signifie que les femmes se consacrent, dans une large mesure, à la récolte d’aliments forestiers pour compléter la nutrition de leurs familles. Elles jouent un rôle particulièrement important dans la récolte et la transformation de végétaux sauvages comestibles présents dans la forêt, ainsi que dans la préparation des repas familiaux à l’aide d’aliments forestiers pour cuisiner (par exemple) des soupes, des ragoûts et des condiments (Vinceti, Eyzaguirre et Johns, 2008; FAO, 2012a). Les femmes ont souvent des connaissances approfondies quant à l’identification, la collecte et la préparation d’aliments forestiers très nourrissants qui peuvent enrichir les aliments de base des repas familiaux et leur conférer de la saveur. En outre, les revenus que les femmes tirent de ces activités renforcent le pouvoir d’achat des ménages et, partant, leur sécurité alimentaire.

#### **Encadré 1: Les femmes et les légumes forestiers en Tanzanie**

Dans toute l’Afrique, la consommation de légumes est inférieure à celle recommandée pour les régimes alimentaires. Dans l’est des monts Usumbara dans le nord-est de Tanzanie, la consommation de légumes à feuilles traditionnels est le meilleur indicateur prévisionnel de la consommation totale de micronutriments des enfants. La plupart des légumes à feuilles consommés dans la zone sont sauvages, cueillis par les femmes dans les champs, les lisières des champs, les jachères et les formations agroforestières. Les données d’une enquête montrent que, pendant la saison des pluies, 46 pour cent des enfants de 2 à 5 ans consomment des légumes quotidiennement, alors que pendant la saison sèche 22 pour cent seulement des enfants peuvent le faire. La proximité de la forêt est un facteur déterminant de la consommation de légumes, notamment en saison sèche. Les femmes locales ont communiqué que celles qui sont pauvres et vivent loin de la forêt doivent consacrer un temps considérable à la récolte de légumes. En outre, bien qu’elles aient des droits d’accès légaux, de nombreuses femmes hésitaient à entrer dans les forêts classées pour se procurer des légumes par crainte d’être soupçonnées d’activités illégales ou de rencontrer d’autres personnes se livrant à de telles activités (sciage de long, exploitation minière ou chasse, par exemple). Dans cette situation, un couvert arboré dans l’exploitation familiale et près de la maison assure un accès aux légumes toute l’année, peut alléger les charges de travail des femmes et améliore la nutrition de la famille.

*Source:* Powell, Hall et Johns 2012.

Le miel, les animaux sauvages, les poissons et les insectes sont également récoltés dans les forêts. Ces activités de récolte et de chasse tendent à relever davantage des hommes et, dans certains endroits, (comme dans les forêts classées du bassin du Congo et certaines parties de l’Amazonie péruvienne) elles fournissent les sources primaires de protéines animales pour les populations rurales (FAO, 1992). Les hommes aussi, plutôt que les femmes, sont responsables de la suspension et du fumage des ruches, de la chasse aux oiseaux pour la viande de brousse et de la collecte de leurs oeufs (Shackleton *et al.*, 2011; FIDA, 2008).

### *Agroforesterie*

L'agroforesterie, la foresterie paysanne et les jardins familiaux contribuent à la sécurité alimentaire tant directement qu'indirectement en fournissant une gamme de produits et de services. En outre, la protection de la régénération naturelle et la plantation et l'entretien des arbres dans les exploitations assurent des services écosystémiques précieux qui augmentent et soutiennent la production agricole (Scherr et McNeely, 2008).

On a des preuves que les activités agroforestières sont souvent différenciées par sexe : alors que les hommes s'intéressent normalement aux arbres à des fins commerciales, les femmes tendent plutôt à favoriser les espèces arborescentes polyvalentes utiles à la subsistance, comme celles qui produisent des aliments, du bois de feu, et du fourrage et contribuent à améliorer la fertilité du sol. Un examen de 104 études sur la parité et l'agroforesterie en Afrique (Kiptot et Franzel, 2011) a confirmé que la participation des femmes est très grande dans les entreprises qui produisent et transforment les fruits et les légumes indigènes, apparemment parce que les espèces indigènes exigent moins de main-d'oeuvre. L'examen a aussi montré qu'en Afrique et par rapport aux hommes l'ampleur de la participation des femmes à des activités comme la gestion de la fertilité du sol, la production de fourrage et les boisés de ferme est relativement élevée, notamment dans le cas de ménages ayant pour chef une femme, mais faible par rapport à l'étendue de terre que ces ménages consacrent à de telles activités et au nombre d'arbres plantés. Lorsque la participation des femmes est faible, ce fait est dû, dans une large mesure, à la rareté de ressources comme la terre et la main-d'oeuvre (en partie parce que les femmes tendent à s'occuper davantage des soins ménagers et de l'entretien du ménage que les hommes) et peut-être à l'aversion plus grande éprouvée par les femmes pour les risques. Quelques études ont noté également que, par rapport aux champs des hommes, les parcelles des femmes ont souvent un nombre supérieur d'arbres et une grande richesse d'espèces, peut-être parce que les femmes préfèrent avoir davantage d'arbres près de l'habitation, ainsi qu'une diversité d'espèces pour maintenir la santé de leurs enfants et augmenter les disponibilités alimentaires familiales (FAO, 1999).

La propriété des arbres – l'appartenance et les droits d'usage des arbres – est souvent différenciée suivant les sexes, et les hommes ont normalement une autorité totale sur les produits de haute valeur tirés des arbres. Cependant, cette différence d'accès aux arbres et du contrôle des arbres, de leurs produits et des ressources relatives en fonction du sexe est souvent extrêmement complexe et dépend des conditions sociales et écologiques, ainsi que de facteurs comme l'espace, le temps, les espèces particulières, les produits et les utilisations (Rocheleau et Edmunds, 1997). Dans de nombreux milieux, les droits des femmes sont, en fait, très étendus en raison du caractère informel (et souvent négociable) des lois coutumières et, dans certains cas, de la complémentarité des rôles productifs des femmes et des hommes. Toutefois, les droits des femmes peuvent être facilement marginalisés ou ne pas être reconnus, notamment dans le contexte des efforts faits pour introduire des lois statutaires et des procédures administratives officielles (Quisumbing *et al.*, 2001).

Bien que les femmes contribuent souvent largement à la main-d'oeuvre en agroforesterie (en plantant, sarclant et arrosant les arbres, par exemple), leurs opportunités dans ce secteur sont souvent limitées à des activités faiblement rentables qui ont peu ou n'ont pas d'intérêt pour les hommes, alors que ces derniers tendent à contrôler la production et la commercialisation de produits de valeur élevée ainsi que l'utilisation du revenu obtenu (Rocheleau et Edmunds, 1997). Les produits tirés des arbres comme le charbon de bois, les billes, le bois d'oeuvre, les grandes branches et les poteaux sont considérés typiquement comme le domaine des hommes. Ainsi, dans les communautés Luo et Luhya dans l'ouest du Kenya, les femmes ont le droit de cueillir et d'utiliser les fruits mais ne peuvent récolter les produits des arbres de valeur élevée producteurs de bois de construction. Par ailleurs, les espèces comme *Sesbania sesbann*, qui donnent du bois de feu et améliorent la fertilité du sol, sont considérées comme des arbres pour femmes, et elles ont de ce fait le droit de les planter, de les entretenir et de les utiliser comme bon leur semble (Franzel et Kiptot, 2012). Rocheleau et Edmunds (1997) ont communiqué que, parmi les membres de la communauté Akamba de l'est du Kenya, la plantation et l'abattage des arbres relevaient principalement des hommes, alors que les femmes jouissaient du droit d'utilisation et d'accès au

fourrage, au bois de feu, aux fruits et au paillis. Les droits et responsabilités différenciés par sexe en agroforesterie sont aussi un important facteur déterminant de l'adoption des technologies agroforestières et de l'utilisation des services relatifs, qui (toutes autres conditions restant inchangées) pourraient perpétuer ultérieurement les inégalités entre les sexes.

### *Bois de feu et énergie domestique*

Près de trois milliards de personnes dans le monde entier dépendent principalement du bois pour cuisiner, et chauffer la maison et l'eau (Rehfuess, 2006). L'accès limité au bois de feu – dû à la dégradation de l'environnement, et aux réglementations forestières locales – peuvent forcer de nombreux ménages à changer la composition de leurs repas, entraînant souvent la malnutrition. De même, l'eau mal chauffée pour économiser le bois de feu peut contribuer à la consommation d'eau contaminée, et les aliments cuits insuffisamment pour épargner les réserves de combustible peuvent avoir des conséquences fatales pour les femmes enceintes, les personnes mal nourries et les malades.

Dans de nombreux milieux agraires, les femmes et les filles ont comme responsabilité principale le ramassage du bois de feu pour la famille, et elles peuvent devoir marcher pendant plusieurs heures, souvent dans des conditions d'insécurité, pour ce faire. Dans des situations de conflits et d'installation de réfugiés, les femmes sont particulièrement vulnérables aux abus sexuels pendant la collecte de bois de feu (PAM, 2012) (Box 2).

#### **Encadré 2: Soutenir l'accès sans danger des femmes au bois de feu**

Les réfugiées et les femmes vivant dans des conditions de sécheresse ont souvent besoin de s'enfoncer profondément dans la brousse pour récolter le bois de feu, et pourraient devoir abattre des arbres ou déraciner des herbes, nuisant ainsi à des écosystèmes fragiles. Elles pourraient devoir s'aventurer dans des zones dangereuses et sont vulnérables au viol et à d'autres formes d'attaque. Des chercheurs du Programme alimentaire mondial (PAM) ont observé que, dans des zones de conflits comme le Darfour du nord et la région de Karamoja en Ouganda, certaines femmes dépensaient le salaire d'une journée entière de travail pour se procurer tout simplement du bois de feu, alors que d'autres vendaient des rations de vivres pour l'acheter. Le projet SAFE a soutenu la distribution de fourneaux efficaces avec l'objectif de réduire la quantité de bois de feu nécessaire pour cuisiner, et d'améliorer l'environnement de la cuisine en réduisant la fumée de bois. Les femmes qui ont utilisé les fourneaux améliorés consommaient moins de bois et étaient moins exposées aux dangers physiques inhérents à la récolte de bois de feu.

*Source: PAM, 2012.*

La présence décroissante de bois de feu près de la maison – qui devient une réalité brûlante dans de nombreux pays en développement – et le temps nécessaire à son ramassage signifient souvent que les femmes ont moins de temps pour se consacrer à d'autres activités (Wan, Colfer et Powell, 2011). Gbetnkom (2007) a conclu que la rareté du bois de feu impose des contraintes sur les possibilités des femmes de se procurer un revenu, situation qui pourrait avoir un impact considérable sur la sécurité alimentaire de la famille. Le temps accru nécessaire pour ramasser le bois de feu laisse moins de temps pour des activités génératrices de revenu en espèces et pour des tâches aptes à renforcer la sécurité alimentaire et la santé des membres de la famille, alors que les prix d'achat croissants du bois de feu laissent moins d'argent pour acheter des aliments.

Les femmes ne sont pas toujours les principales ramasseuses de bois de feu (Sunderland *et al.*, 2012). Lorsque la distance devient trop grande pour réaliser cette activité à pied, ou si la densité des arbres est naturellement faible (dans le Kalahari, par exemple), les hommes tendent à assumer la responsabilité du ramassage, en utilisant des moyens de transport comme les charrettes à âne ou de petits camions. Les hommes sont aussi les principaux ramasseurs de bois de feu pour la vente (P. Shackleton, communication personnelle, 2013). En Amérique latine, la collecte de bois de feu incombe entièrement aux hommes.

En ce qui concerne l'environnement de la cuisine, la combustion de biomasse (y compris le bois de feu) dégage des grandes quantités de polluants qui compromettent la santé de ceux chargés de la cuisson, dont la grande majorité sont des femmes. La ventilation insuffisante des cuisines est commune dans de nombreuses parties du monde et augmente les risques pour la santé associés à la cuisson. Il a été observé qu'à l'exposition à la fumée à l'intérieur de l'habitation sont imputables 39 pour cent des décès dus à des maladies pulmonaires chroniques chez les femmes, contre 12 pour cent chez les hommes (Wan, Colfer et Powell, 2011; Rehfuess, 2006). Les maladies et la nutrition sont liées cycliquement : les infections associées à l'exposition à la fumée de bois augmentent considérablement les besoins de nutriments des femmes (vitamine A, par exemple), et celles qui souffrent de déficits en micronutriments sont plus susceptibles de contracter des infections après une exposition à la fumée de bois.

#### *Fourrage destiné au bétail*

De nombreuses espèces arborescentes présentes dans les forêts, les terres boisées et les forêts-parcs ainsi que dans les exploitations sont utilisées pour nourrir les animaux ; elles pourraient être broutées directement par le bétail divagant dans la forêt ou récoltées et servir à l'affouragement à l'étable. Il a été estimé, par exemple, que 75 pour cent des espèces arborescentes d'Afrique tropicale sont utilisées comme fourrage par les animaux domestiques, comme les moutons, les chèvres, les bovins, les chameaux et les ânes (FAO, 1991). Les femmes (et les enfants) jouent un rôle crucial dans l'affouragement des animaux domestiques, et les femmes entreprennent normalement des activités comme la récolte d'herbe et de fourrage (y compris la biomasse des arbres fourragers), alimentant les animaux et les faisant brouter, nettoyant les étables et compostant les déjections des animaux. Ces activités contribuent de façon marquée à la production animale domestique et, partant, influencent les disponibilités de lait et de viande, et contribuent au revenu du ménage. Le fourrage tiré des arbres sert aussi à l'alimentation des animaux de trait qui tirent les charrues et à la production du fumier qui fertilise le sol et est utilisé comme combustible pour la cuisson (en particulier lorsque le bois de feu se fait rare). Les déjections animales servent aussi comme matériel de construction des maisons.

Des données provenant des montagnes d'Afrique de l'Est illustrent le rôle des femmes vis-à-vis du fourrage pour les vaches laitières. D'après Franzel et Wambugu (2007), dans toute la région les agriculteurs exploitent activement les arbustes fourragers comme *Calliandra calothyrsus* pour fournir des protéines aux vaches laitières. En 2005, plus de 200 000 agriculteurs d'Afrique de l'Est avaient planté des arbustes fourragers dont la majorité (60 pour cent environ) étaient des femmes. Au Kenya, Franzel et Wambugu (2007) ont montré que la plupart des activités relatives aux laiteries étaient entreprises par des femmes, et qu'elles tendaient à contrôler l'utilisation du revenu qu'elles en tiraient. Le revenu en espèces dérivé des unités de vaches laitières contribuait, apparemment, notablement aux budgets familiaux, aidant à payer les frais de scolarité et à acheter des aliments et des vêtements.

#### *Les forêts et l'adaptation au changement climatique*

Les effets préjudiciables prévus du changement climatique (augmentation des glissements de terrains, inondations, ouragans, sécheresses et autres événements météorologiques extrêmes, et dégradation de l'environnement qui en résulte) sont susceptibles d'avoir des impacts généralement négatifs sur l'agriculture et la sécurité alimentaire. Les femmes pourraient être plus vulnérables que les hommes aux effets du changement climatique car elles sont plus susceptibles d'être pauvres et tributaires des écosystèmes naturels menacés par le changement climatique (GIEC, 2007; Lambrou et Nelson, 2010). Toutefois, certaines études suggèrent que les impacts du changement climatique sur les groupes tributaires des forêts dépendront aussi de la richesse, de la classe, de l'âge et d'autres caractéristiques socioéconomiques (Djoudi et Brockhaus, 2012; Sun, Mwangi et Meinzen-Dick, 2010).

Les femmes ne sont pas seulement vulnérables au changement climatique, elles sont aussi des acteurs efficaces et peuvent jouer un rôle important dans l'atténuation du changement et l'adaptation à ses effets (Peach Brown, 2011). Les femmes disposent souvent d'un ample bagage de connaissances et de compétences qui peuvent servir dans l'atténuation du changement climatique, la réduction des

catastrophes et les stratégies d'adaptation, En outre, grâce à leur responsabilité dans les ménages et les communautés comme gardiennes des aliments forestiers et d'autres ressources forestières ou arboricoles, les femmes sont bien placées pour élaborer des stratégies de survie adaptées au changement des conditions environnementales. Comme gestionnaires des ressources naturelles, les femmes influencent la quantité totale de diversité génétique conservée et utilisée, travaillant souvent pour compenser la réduction de la biodiversité causée en partie par les monocultures de rente que favorisent les hommes (Banque mondiale, FAO et FIDA, 2008). Il s'ensuit que les politiques et programmes forestiers qui visent à être réceptifs socialement devraient tenir compte explicitement des dimensions relatives à la parité de l'utilisation des ressources, des besoins, de l'accès, des savoirs et des stratégies d'adaptation au changement climatique.

### **Encadré 3: Intégrer des questions de parité dans le programme REDD+**

**Le Programme** de réduction des émissions résultant de la déforestation et de la dégradation des forêts (REDD+) est un mécanisme financier visant à compenser les pays en développement pour la réduction des émissions dégagées par des activités forestières spécifiques. Il a été estimé que le programme REDD+ pourrait déterminer des flux financiers des pays développés aux pays en développement dans les tropiques de l'ordre de 30 milliards de dollars EU par an (ONU-REDD, 2010). Cependant, d'après une compilation d'études réalisées dans un certain nombre de pays asiatiques (Gurung *et al.*, 2011), les femmes n'ont pas été identifiées systématiquement comme parties prenantes des initiatives REDD+ et, par conséquent, ne participaient pas aux débats et aux activités relatifs. De même, des études réalisées dans trois pays du bassin du Congo (Peach Brown, 2011) ont observé que les documents initiaux du programme REDD+ ne tenaient pas compte des questions de parité et que les départements gouvernementaux chargés de ces questions n'étaient pas inclus dans les processus de REDD+. Cette « cécité » vis-à-vis des questions de parité dans la programmation de REDD+ pourrait élargir le fossé des sexes dans les opportunités économiques. Elle pourrait augmenter la vulnérabilité des femmes ou imposer un fardeau plus lourd aux hommes pour compenser les contributions réduites des femmes aux moyens d'existence familiaux. Dans certains cas, dès lors, la cécité vis-à-vis des questions de parité pourraient inverser les gains potentiels des initiatives REDD+ (par exemple, si les femmes ne reçoivent pas une compensation suffisante pour la perte de revenu due aux restrictions d'accès à la forêt, elles pourraient recourir à l'intensification de la récolte illégale des produits forestiers). Ainsi, les programmes REDD+ devront être conçus de manière à tenir compte de la parité, exigeant la reconnaissance des femmes comme utilisatrices principales de la forêt, et de leur savoir et de leurs expériences précieux ; communiquant clairement les bienfaits potentiels aux femmes ; et élaborant des mesures qui assurent que ces bienfaits sont à la fois protégés et fournis (FAO, PNUD et PNUE, 2011).



### 3. Différences entre les sexes en matière de connaissances forestières

Les femmes et les hommes ont souvent des connaissances hautement spécialisées sur la flore et la faune forestières en termes de diversité des espèces, de leur emplacement, des techniques de récolte et de chasse, de disponibilité saisonnière, d'utilisation pour divers objectifs et de pratiques de conservation. D'une manière générale, les femmes et les hommes tirent tous deux leur savoir de leurs rôles spécialisés et des façons dont chaque sexe accède aux forêts et aux arbres, des produits qu'ils récoltent et de la manière dont ils les utilisent, des marchés qu'ils fréquentent et de comment ils dépendent des produits forestiers pour leurs moyens d'existence (Shanley et Gaia, 2001; Howard, 2003; Colfer, 2005).

Une bonne partie de la littérature existante, basée normalement sur des études de cas, brosse un tableau stylisé où les femmes acquièrent leur savoir de leurs rôles particuliers dans la collecte et la transformation des produits forestiers pour une utilisation familiale directe, et un accès limité aux marchés locaux, alors que les hommes tendent à se spécialiser dans la récolte de bois de construction et de viande de brousse pour obtenir des revenus en espèces et pour la commercialisation. Cependant, la mesure dans laquelle ces observations peuvent être généralisées n'est pas toujours évidente. Les données tirées de 36 études à long terme relatives à des communautés vivant à proximité de la forêt dans 25 pays d'Afrique, d'Asie et d'Amérique latine, représentant plus de 8 000 ménages, confirment que les hommes et les femmes tendent à récolter des produits forestiers différents (Sunderland, 2011). Cependant, contrairement à l'idée conventionnelle, les données montrent que tant les femmes que les hommes récoltent des produits forestiers non ligneux (PFNL) en premier lieu à des fins de subsistance, et que la part des hommes destinée à la vente est généralement plus élevée que celle des femmes, à l'exception de l'Afrique où les parts sont plus ou moins égales (Sunderland, 2011). Ce fait indique qu'alors que les différences de connaissances relatives aux forêts existent entre les sexes (dans la transformation et la commercialisation, en particulier), elles pourraient ne pas être aussi nettes qu'on l'avait cru précédemment, et que d'autres facteurs (situation matrimoniale, âge, richesse et éducation formelle), mis à part les questions de parité, se conjuguent pour déterminer comment les personnes utilisent la forêt.

Néanmoins, le savoir des femmes tend à se relier plus directement aux besoins alimentaires et nutritionnels de la famille, ainsi qu'à la santé et à la culture, par rapport au savoir des hommes (Daniggelis, 2003). Une étude réalisée en Amazonie (Shanley et Gaia, 2001) a observé que, comparées aux hommes, les femmes étaient à même d'identifier une gamme plus ample d'espèces végétales (arbres, légumes, plantes grimpantes, arbustes et herbes) et des parties utilisables de végétaux (fruits, écorce, feuilles, graines et racines). Ces connaissances sont particulièrement importantes en périodes de catastrophes naturelles et de crises alimentaires, lorsque la collecte et la vente de produits forestiers par les femmes deviennent souvent cruciales pour la survie du ménage. Dans de nombreux endroits, la familiarité des femmes avec les produits arboricoles comme les fruits et les noix, les ingrédients médicinaux et le bois de feu joue un rôle vital dans les stratégies d'adaptation aux pénuries alimentaires. En outre, la valeur nutritive des aliments sauvages est souvent notable et en temps de crises alimentaires ces aliments peuvent être utilisés pour remplacer les vivres achetés.

Traditionnellement, les femmes ont été les principaux agents de domestication des aliments forestiers et des plantes médicinales que l'on trouve maintenant dans la plupart des jardins familiaux dans le monde entier (Kumar et Nair, 2004; Eyzaguirre et Linares, 2004). Les femmes rurales jouent un rôle particulièrement important dans la production d'arbres fruitiers indigènes dans les zones humides d'Afrique de l'Ouest et d'Afrique australe (*Irvingia gabonensis*, *Dacryodes edulis* et *Sclerocarya birrea*, par exemple) (Campbell, 1987). Même si les hommes sont les propriétaires nominaux des arbres, les femmes sont souvent responsables de la vente des fruits et, ce qui est important, sont souvent capables de décider comment utiliser le revenu dégagé. Poulton et Poole (2001) ont proposé que la domestication des fruits indigènes pourrait être plus avantageuse pour l'alimentation familiale et la sécurité du revenu que l'introduction d'arbres fruitiers exotiques, qui tendent à être le domaine des hommes. Néanmoins, la

participation des femmes à la domestication des arbres a été entravée par la limitation de l'accès aux terres et aux arbres et de leur contrôle, le manque d'information sur les exigences et avantages de la domestication des arbres, les longues périodes d'inactivité de la production due à l'accouchement et à l'éducation des enfants et leurs lourdes charges au sein du ménage (Degrande *et al.*, 2007; Degrande, 2009). La littérature disponible (Degrande, 2012b) suggère aussi que, par rapport aux femmes célibataires et aux veuves, les femmes mariées ont généralement des connaissances plus approfondies sur la question de la domestication des arbres car elles tendent à avoir un accès facilité à la terre et à la main-d'oeuvre grâce à leurs maris.

Les savoirs de hommes concernent souvent les connaissances qui « comptent », mais le savoir des femmes n'est pas toujours suffisamment reconnu dans les plans de gestion et d'utilisation des forêts. Si les communautés reconnaissent la valeur pour les générations futures du savoir « caché » détenu par les femmes rurales sur les arbres forestiers et les plantes alimentaires et médicinales, et si ce savoir est pris en compte dans l'élaboration des programmes d'apprentissage et d'enseignement, il est probable qu'il sera retenu et contribuera directement à la conservation de la biodiversité des forêts. Ainsi, il importe de soutenir les connaissances des femmes en matière forestière pour améliorer les moyens d'existence ruraux, promouvoir la transmission des savoirs entre les générations et les groupes d'utilisateurs, conserver la biodiversité forestière et agroforestière, appuyer l'adaptation locale au changement climatique, et renforcer la résilience des ménages vulnérables.

#### 4. Différences de parité dans les chaînes de valeur forestières

Les chaînes de valeur forestières sont cruciales pour les revenus et les moyens d'existence de nombreux petits producteurs, en particulier ceux qui entreprennent la commercialisation de PFNL comme les huiles essentielles, les plantes médicinales, la gomme arabique, le rotin, le bambou, le miel naturel, les noix comestibles, les champignons, divers types de fibres, les noix de karité, les noix sauvages et les graines, les fruits sauvages et d'autres types de produits forestiers utilisés pour la cuisine, les soins de beauté et d'autres objectifs (FIDA, 2008). Bien que les statistiques officielles de la production et du commerce, ainsi que la recherche, aient négligé le secteur, il est évident qu'il existe un commerce mondial important et grandissant des PFNL. Plus de 150 de ces produits d'une importance notable entrent dans le commerce international. Aux chaînes de valeur relatives participent des millions de travailleurs et de producteurs, y compris de nombreux hommes et femmes autochtones dans des zones reculées des pays en développement (Marshall, Schreckenber et Newton, 2006).

À l'instar de la plupart des produits primaires provenant des pays en développement, les chaînes de valeur des PFNL sont extrêmement ventilées par sexe. Dans de nombreux milieux, aux femmes sont assignés les produits de moindre valeur, elles entreprennent des activités informelles moins lucratives et n'ont pas le même accès à la technologie, au crédit, à la formation et à la prise de décisions que les hommes. Il n'est donc pas surprenant que les interactions entre les hommes et les femmes, et la répartition du travail entre eux à chaque stade d'une chaîne de valeur dépendent fortement de l'environnement dans lequel ils vivent, de leurs préférences et des technologies disponibles. D'une manière générale, les femmes tendent à préférer des conditions de travail souples qui sont compatibles avec leurs responsabilités familiales journalières (CIFOR, 2012; FIDA, 2008).

L'engagement dans les chaînes de valeur forestières est souvent crucial pour les moyens d'existence des femmes et le bien-être de leurs familles. En Éthiopie, par exemple, trier et nettoyer la gomme et les résines constituent les sources principales de revenu pour 96 pour cent des femmes participant à cette activité ; au Burkina Faso, les femmes s'occupant du triage de la gomme arabique ont communiqué que c'était pour elles la source la plus importante de revenu pendant 3-4 mois chaque année (Shackleton *et al.*, 2011). De nombreux chercheurs ont aussi observé que l'augmentation du revenu des femmes a des impacts majeurs sur les dépenses relatives à l'alimentation, à la santé et à l'éducation et, partant, sur le bien-être général de la famille, que l'augmentation du revenu des hommes (Blumberg, 1988; Engle, 1993; Hoddinott et Haddad, 1991; Kabeer, 2003). En outre, du fait que la récolte de nombreux produits forestiers dans lesquels les femmes se spécialisent – le karité au Bénin, *Dacryodes edulis* au Cameroun, *Garcinia kola* dans le sud du Nigéria et *Sclerocarya birrea* en Afrique australe – tend à coïncider avec les périodes où les gens n'ont que de rares autres activités rémunératrices. Les contributions des femmes aux chaînes de valeur respectives aident les ménages à couvrir d'importantes dépenses (frais de scolarité, par exemple) pendant les périodes saisonnières de manque à gagner, et à constituer le capital nécessaire au démarrage de nouvelles activités (Schreckenber, 2004; Wynberg *et al.*, 2003).

#### **Encadré 4: Renforcer le rôle des femmes dans les chaînes de valeur forestières**

##### **Beurre de karité: Burkina Faso**

Au Burkina Faso, l'UNIFEM et le Centre canadien d'étude et de coopération internationale ont aidé 400 000 femmes rurales à améliorer la transformation et la commercialisation des noix de karité. L'UNIFEM a mis ces femmes en contact avec une société de cosmétiques, l'Occitane, qui a commencé à acheter le beurre de karité directement d'un réseau de plus de 100 groupes de femmes, augmentant la part de revenu allant aux productrices (au détriment des intermédiaires). L'Occitane a commencé aussi à dispenser une formation en matière de contrôle de la qualité et à faire des paiements anticipés pour le beurre de karité (Harsch, 2001).

##### **Gomme karaya: Inde**

Bien que la gomme karaya soit un produit précieux et une source importante des recettes d'exportation de l'Inde, les femmes et les hommes ruraux participant à sa récolte gagnent très peu pour de longues heures de travail. Les gouvernements d'État contrôlent la collecte, la vente et la commercialisation de la gomme, délivrent les permis de récolte et achètent la gomme des récolteurs détenteurs de permis. Au Gujarat, des milliers de femmes très pauvres dépendent de la récolte de gomme pour leurs revenus, La plupart d'entre elles n'ont pas de permis de récolte et sont forcées de vendre leurs produits aux entrepreneurs locaux licenciés à de très faibles prix. La Société pour le développement forestier de l'État du Gujarat a permis aux prix de varier en fonction des changements des conditions et n'a pas de liens ou plans commerciaux. Une intervention de l'Association des femmes autonomes (SEWA), un syndicat de femmes, a aidé les récolteuses de gomme à former des groupes. Ces groupes ont obtenu des permis de récolte pour leurs membres et des prix de vente plus élevés auprès de la Société pour le développement forestier de l'État du Gujarat. Par la suite, les femmes ont aussi obtenu le droit de vendre sur le marché ouvert où les prix sont supérieurs (Carr, Chen et Jhabvala, 1994; SEWA Academy, 2000).

Les rôles des femmes et des hommes dans le secteur forestier sont normalement mal compris et peu soutenus par les décideurs et les fournisseurs de services, notamment ceux qui visent des opérations à haute technicité ou qui accordent moins d'attention aux marchés locaux. L'attention formelle minimale prêtée aux PFNL par les commissions, les départements et les ministères des forêts est aussi due partiellement à la rareté des données et du travail analytique accompli sur le rôle des sexes dans les chaînes de valeur forestières. Pourtant, une analyse de la chaîne de valeur qui en tient compte peut identifier des éléments relatifs moins visibles à différents stades des chaînes de valeur. Ils pourraient comprendre la transformation à domicile ; le commerce informel dans des marchés environnants ; et la récolte, par les hommes, de produits considérés comme « féminins » comme les gommes et le miel, si l'activité impose des travaux physiques pénibles ou a lieu dans des zones reculées. Ainsi, il peut être utile d'analyser les chaînes de valeur du point de vue du sexe pour identifier des opportunités pratiques d'améliorer les moyens d'existence des ruraux pauvres. FAO (2011a), IFAD (2008), Shackleton *et al.* (2011) et le CIFOR (2012) ont tous proposé diverses interventions pratiques pour augmenter les avantages obtenus par les femmes et les hommes du commerce des PFNL, y compris la prise en compte des rôles des sexes le long de toute la chaîne de valeur ; le soutien de ces activités réalisées par les femmes (souvent à domicile) ; l'évaluation des impacts en fonction des sexes des interventions visant à augmenter les bénéfices et l'efficacité de la production ; le travail avec les groupes existants de transformation et de commercialisation des produits; et, le cas échéant, l'aide fournie aux femmes pour leur organisation en groupes et fédérations afin de rendre plus efficace une action collective (Awono *et al.*, 2010).

## 5. Autonomiser les femmes grâce aux groupes d'utilisateurs de la forêt

D'une manière générale, la nécessité d'autonomiser les femmes économiquement et socialement afin de renforcer la parité dans les sociétés rurales est reconnue comme un préalable à l'accroissement de la productivité agricole, à la réduction de la pauvreté et de la faim, et à la promotion de la croissance économique (FAO, 2011b, 2012b). Comme l'explique Duflo (2012), il y a deux justifications pour promouvoir la parité hommes-femmes:

« La première est que la parité a une valeur intrinsèque : les femmes actuellement sont moins privilégiées que les hommes, et cette inégalité entre les sexes est répugnante en soi ... La deuxième, un argument central dans les discours des décideurs, est que la femme joue un rôle fondamental dans le développement. Le fossé des sexes en matière d'éducation, de participation aux politiques et d'opportunités d'emploi devrait donc être comblé, non seulement parce qu'il est équitable de le faire, mais aussi parce que cela aurait des conséquences bénéfiques pour de nombreuses autres entreprises oeuvrant dans la société. Il faudrait le faire, en d'autres mots, pour accroître l'efficacité »

Le secteur forestier offre une large gamme d'occasions d'autonomiser les femmes rurales. Nous examinons ici en profondeur deux options, à savoir le renforcement de la participation des femmes aux groupes d'utilisateurs de la forêt et aux centres ruraux de ressources forestières. L'accent mis sur ces arguments se justifie par le consensus croissant entre les acteurs du développement selon lequel les organisations rurales participatives peuvent jouer des rôles stratégiques en surmontant les obstacles sociaux et économiques auxquels font face les petites productrices en milieu rural (FAO et IFAD, à venir).

Une grande quantité de textes fournit des preuves selon lesquelles les femmes sont normalement sous-représentées dans les groupes d'utilisateurs des forêts comme les comités forestiers villageois et les associations forestières communautaires (Agarwal, 2001, 2010; Coleman et Mwangi, 2012). Dans de nombreux milieux, les règlements permettant à un seul membre d'un ménage de participer à de tels groupes tendent à exclure les femmes, renforçant ainsi la multitude de barrières qui s'oppose à l'engagement des femmes (la division entre les sexes de la main-d'œuvre et des droits d'accès, les normes de comportement différentes pour les hommes et les femmes, la ségrégation des sexes dans les espaces publics, les perceptions sociales des rôles des femmes, le manque de pouvoir de négociation des femmes et les prétentions ancrées de contrôle des hommes sur les structures communautaires, par exemple). Souvent, les femmes ne participent aux prises de décisions que quand les ressources forestières et arboricoles sont dégradées. Il en résulte que les groupes forestiers communautaires imposent parfois des réglementations qui ne reflètent pas pleinement les intérêts stratégiques et les besoins des femmes. Ainsi, sur les 87 groupes forestiers communautaires en Inde visités par Agarwal (2001), 60 était encore interdit le ramassage du bois de feu, 21 ne pouvaient pas accéder à la forêt du tout, et 24 ne pouvait le faire que pour quelques jours pour la collecte de bois sec. Par ailleurs, les groupes équilibrés sur le plan de la parité et les groupements féminins tendent à sanctionner et exclure moins en raison de leurs caractéristiques et modes inhérents d'opérer. Les groupes dominés par les femmes ont aussi davantage de droits de propriété sur les arbres et les arbustes, et peuvent ramasser davantage de bois de feu et moins de bois de construction que les groupes dominés par les hommes ou les groupes où la parité est établie (Sun, Mwangi et Meinen-Dick, 2011). D'autre part, ces derniers sont plus efficaces dans toutes les fonctions forestières (protection des semis, régénération forestière, biodiversité et bassins versants, et allocation des permis d'utilisation de la forêt). Pandolfelli *et al.* (2009) a suggéré que les groupes où règne la parité tirent parti de la complémentarité des rôles des hommes et des femmes, mobilisent les gens pour des actions concertées et permettent un meilleur accès à l'information et aux services d'agents extérieurs. Une participation accrue des femmes à la gouvernance forestière pourrait donc contribuer à assurer que les politiques et la planification forestières sont plus sensibles aux besoins de sécurité alimentaire des communautés.

Une question irrésolue est de savoir s'il existe un « seuil critique » de la participation proportionnelle des femmes aux groupes à sexe mixte qui pourrait être associé à des niveaux plus élevés de coopération et de prise de décisions concertée. Sun, Mwangi et Meinzen-Dick (2011) ont observé que la relation entre la composition par sexe des groupes et les résultats collectifs n'était pas linéaire. Les preuves réunies par Agarwal (2001, 2010), Sun, Mwangi et Meinzen-Dick (2011) et Coleman et Mwangi (2012) suggèrent que lorsque les femmes représentent entre le quart et le tiers des adhésions aux institutions locales de gestion des forêts, la dynamique change en faveur, non seulement de la prise en compte de l'accès aux ressources forestières et de leur utilisation par les femmes, mais aussi de prises de décisions plus efficaces sur la gestion communautaire des ressources forestières et la gestion dans son ensemble.

#### **Encadré 5: Renforcer la participation des femmes à la gestion communautaire des forêts au Kirghizistan**

Plus de 30 pour cent de la population rurale du Kirghizistan vivent dans des zones gérées par le Fonds forestier de l'État ou appartenant à des entreprises forestières « leskhozy ». La participation des femmes aux institutions du secteur forestier est extrêmement faible. C'est ainsi que sur les 54 directeurs leskhozy locaux, un seul était une femme. Bien que la proportion de ménages dont le chef est une femme augmente dans les zones rurales (en raison principalement des taux élevés d'hommes migrant vers les villes ou à l'étranger), on n'observe aucune augmentation correspondante dans la participation des femmes à la gestion des forêts à cause des normes, croyances et pratiques sociales patriarcales traditionnelles. L'Association des utilisateurs des terres et des forêts du Kirghizistan (KALFU), avec le soutien de la Norvège, travaille à l'établissement de groupes d'utilisateurs forestiers au niveau du village (« jaamats ») pour accroître la participation des femmes locales aux processus de gestion des forêts, promouvant par là même la parité dans le développement rural.

*Source:* E. Joldosheva (KALFU), E. Batjargal et A. Jamangulova (Secrétariat du Partenariat de la montagne, Bishkek), communication personnelle, 2013.

Toutefois, la participation active et efficace des femmes aux institutions forestières est régie par un certain nombre de facteurs autres que la proportion dans laquelle elles sont représentées. Agarwal (2010) et Coleman et Mwangi (2012) ont observé qu'au Honduras, en Inde, au Népal et en Ouganda, la composition par sexe des conseils forestiers et les niveaux d'âge et d'éducation des femmes membres de ces conseils affectaient considérablement leur présence aux réunions et la probabilité qu'elles exprimeraient leur opinion sur des questions critiques. Agarwal (2010) et Coleman et Mwangi (2012) ont observé que l'alphabétisme, l'éducation et les compétences pratiques liées à la création de revenus ou à l'emploi renforçaient le statut social des femmes et leur confiance en soi, augmentant par là même l'efficacité de leur participation aux groupes communautaires d'utilisateurs de la forêt.

On a des preuves que la participation des femmes à la prise de décisions des institutions forestières réduit le niveau de conflit entre les sexes car elle entraîne la formulation de nouvelles règles d'accès qui tiennent compte des besoins propres aux femmes, et leurs activités sont moins susceptibles d'être incriminées ou considérées comme des infractions. Agarwal (2001) a suggéré qu'une inclusion majeure des femmes dans la formulation de règlements dans les groupes d'utilisateurs de la forêt pourrait réduire la tendance à leur violation par ceux qui n'ont pas pris part précédemment à la formulation de ces règlements. De même, Coleman et Mwangi (2012) ont conclu que si les femmes pouvaient devenir membres des groupes formels existants d'utilisateurs de la forêt, leur participation réduirait probablement les conflits perturbateurs relatifs à l'accès à la forêt et son utilisation. La participation active des femmes aux groupes communautaires d'utilisateurs de la forêt pourrait renforcer la capacité de ces groupes à contribuer aux objectifs de promotion de la santé écologique des forêts et de soutien des prises de décisions socialement équitables au sein des communautés.

Une importante fonction des groupes d'utilisateurs des forêts et d'organisations similaires au niveau du village est qu'ils peuvent accroître considérablement la capacité des agriculteurs à adopter des techniques et pratiques novatrices. Pour accélérer la saisie des nouvelles techniques, notamment dans des lieux où les services publics de vulgarisation agricole sont faibles, des agents du développement ont utilisé

le concept du centre de ressources rural (Degrande *et al.*, 2012a). Ces centres représentent une approche participative novatrice utilisée, par exemple, dans la domestication des arbres, qui vise à créer des capacités permettant de générer des innovations à tous les stades de la chaîne de valeur agroforestière. L'accent porte sur l'accès aux connaissances, l'apprentissage et la constitution de réseaux. Un aspect important des centres de ressources ruraux est le principe selon lequel il importe d'amorcer le développement rural à partir du niveau local à l'aide de technologies simples, pratiques et économiques à appliquer (Pye-Smith, 2010; Leakey *et al.*, 2005; Leakey, 2011). Les services que ces centres ruraux et leurs pépinières satellites peuvent fournir comprennent le développement des compétences dans des domaines comme les pratiques de pépinière, les dynamiques de groupe et la commercialisation ; des informations sur les nouvelles technologies et les innovations ; des informations sur les marchés et les liens entre les acteurs du marché du secteur privé en particulier ; des forums pour l'échange d'informations entre les agriculteurs et entre ceux-ci et les autres parties prenantes ; et la fourniture de semences, de semis et d'autres intrants.

#### **Encadré 6: Accroître l'accès des femmes aux centres de ressources ruraux**

L'expérience a montré que les centres de ressources ruraux peuvent accueillir un grand nombre de femmes et de jeunes qui pourraient avoir été omis dans les systèmes de vulgarisation traditionnels. Ainsi, suivant le concept du centre de ressources rural, au total 315 petites pépinières produisant du matériel génétique amélioré de 83 espèces agroforestières au Cameroun, en République démocratique du Congo et au Nigéria, ont été soutenues par le Centre mondial d'agroforesterie et ses partenaires à la fin de 2012. Le nombre total de ménages ruraux participant activement s'élevait à 5 331, et 38 pour cent des participants étaient des femmes dont 30 pour cent avaient moins de 35 ans. Sur les 1 927 agriculteurs formés par l'initiative des centres de ressources ruraux au Cameroun entre 2010 et 2011, 41 pour cent étaient des femmes et 43 pour cent avaient moins de 35 ans (ICRAF-WCA/HT, 2013). D'après une évaluation, le programme de petites pépinières avait aidé les agriculteurs à se spécialiser, à devenir plus productifs, à mieux comprendre l'écologie et à tenir davantage compte de la clientèle (Degrande *et al.*, 2012b). La recherche en d'autres endroits a montré que les centres de ressources ruraux peuvent accroître considérablement les connaissances, les capacités et l'aptitude à créer des entreprises dans les communautés (Tchoundjeu *et al.*, 2010), et réduire la pénibilité du travail des femmes (en réduisant, par exemple, le besoin de parcourir de longues distances pour ramasser le bois de feu) et améliorer leurs revenus.

## 6. Conclusion

Les systèmes forestiers et agroforestiers ne sont pas dissociés des sexes. Par rapport aux hommes, les femmes sont souvent désavantagées, pour une gamme de raisons culturelles, socioéconomiques et institutionnelles interconnectées, dans leur accès aux ressources forestières et le contrôle de ces ressources, et dans la disponibilité d'opportunités économiques. De ce fait, il y a des différences entre les hommes et les femmes dans leur accès aux produits et services forestiers, qui résultent en disparités entre les sexes observables dans de nombreuses dimensions du lien entre la foresterie et la sécurité alimentaire.

Les activités forestières sont typiquement différenciées en fonction du sexe, alors que les hommes sont normalement intéressés aux arbres pour des raisons commerciales, les femmes tendent plutôt à considérer à des fins de subsistance les produits arboricoles comme les aliments, le bois de feu, le fourrage et à les utiliser pour améliorer la fertilité du sol. Les femmes ont souvent des connaissances hautement spécialisées sur les arbres et les forêts en termes de leur diversité spécifique, leur gestion et leurs utilisations pour de multiples objectifs, et une bonne compréhension des pratiques de conservation. Par rapport aux hommes, les connaissances des femmes tendent à se relier plus directement à la consommation alimentaire et à la santé de la famille, ce qui peut être particulièrement important pendant les crises alimentaires, lorsque la collecte et la vente de produits forestiers par les femmes peut s'avérer crucial pour la survie du ménage. Toutefois, les connaissances des femmes sont rarement reconnues dans les plans de gestion des forêts, et il faudrait soutenir ces connaissances en matière forestière pour améliorer les moyens d'existence ruraux et renforcer la résilience des ménages.

Les femmes tendent à jouer des rôles particuliers dans les chaînes de valeur forestières et agroforestières, complétant et favorisant parfois les rôles des hommes. Les activités forestières des femmes sont importantes aux fins de leur revenu, ainsi que pour le bien-être et la sécurité alimentaire de leurs familles. Toutefois, dans de nombreux milieux, les femmes s'occupent principalement des produits de valeur faible, entreprennent des activités moins lucratives et n'ont pas le même accès que les hommes à la technologie, au crédit, à la formation et aux prises de décisions. En outre, les rôles joués par les femmes dans les chaînes de valeur forestières sont généralement peu soutenus par les décideurs et les fournisseurs de services, notamment ceux qui mettent l'accent sur les opérations à haute technicité et/ou accordent moins d'attention aux marchés locaux.

L'autonomisation des femmes dans le secteur forestier peut créer des opportunités de développement notables pour les femmes (en termes de revenu, de diversification des moyens d'existence, de compétences commerciales, d'indépendance et de confiance en soi, par exemple) et peuvent procurer de nombreux bénéfices indirects à leurs familles et communautés (en termes, par exemple, de sécurité alimentaire, de santé et d'éducation). L'augmentation de la participation des femmes aux groupes communautaires de gestion des forêts et aux centres de ressources ruraux est un moyen réalisable d'autonomiser les femmes dans le secteur forestier. Mais la participation elle-même ne suffit pas. Les femmes doivent être suffisamment représentées dans les institutions pertinentes, acceptées comme parties prenantes ayant des opinions et intérêts propres, et autorisées (par une éducation formelle, la formation et un soutien pour la création de revenus, par exemple) à exprimer leur opinions dans les décisions qui appellent des transformations. Il faudrait redoubler d'efforts pour promouvoir l'inclusion des femmes dans les institutions forestières car elles peuvent aider à maximiser les synergies entre le secteur forestier et la sécurité alimentaire au profit de tous.